



N°18

# LANTEN'NEWS

Votre bulletin communal  
d'informations

CONSEIL MUNICIPAL DU 13/02/2023

- Le Conseil Municipal approuve le nouveau règlement de l'étang communal du Rouge Ganey. Il sera à disposition des habitants en Mairie et affiché à l'étang dès son ouverture prévue le samedi 18/03/2023. Le tarif de la carte de pêche annuelle est de 50 € tarif adulte et 20 € pour les 10-16 ans, et gratuit pour les 6-10 ans (uniquement ouvert aux habitants de Lantenot) et il y aura des pêches nocturnes au tarif de 10 € par personne. La vente des cartes de pêche s'effectuera en Mairie pendant les horaires d'ouverture à partir du mercredi 01/03/2023. Cédric GAVOILLE est nommé garde-pêche, assisté de Gérard PINOT et David MANGE.
- Les tarifs de location du foyer rural ont été actualisés suite aux travaux de rénovation. Ils sont de 180 € pour les habitants de Lantenot pour le weekend, et 250 € pour les extérieurs.
- Le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à faire une demande de subvention afin de voir les possibilités de création d'aire sportive multigénérationnelle à côté de la Mairie.

## INFORMATIONS DIVERSES

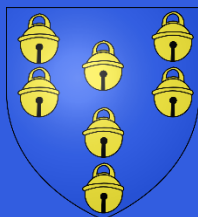
- Les travaux du Foyer Rural ont repris depuis début janvier et avancent à bon rythme.
- Suite aux différents travaux forestiers, il reste des branchages par terre, les personnes intéressées doivent contacter David BALAUD au 06 14 80 24 45.
- L'arrivée de la fibre est prévue au printemps, dès que le raccordement sera effectué nous vous tiendrons informés.
- **RAPPEL** des horaires autorisés concernant la tonte et les engins à moteur :  
Du lundi au vendredi : 8H30-12H & 14H30-19H30  
Le samedi : 9H-12H & 15H-19H  
Les dimanches et jours fériés : 10H-12H

Le Maire,  
David BALAUD

Suivez-nous sur internet ou contactez nous par mail : [contact@lantenot.fr](mailto:contact@lantenot.fr)



@lantenot



Commune de Lantenot



[lantenot.fr](http://lantenot.fr)